



COMITÉ NATIONAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

L'économie congolaise enregistre une nette amélioration en 2021



Les membres du comité national économique et financier

Réunis le 14 décembre à Brazzaville, les membres du comité national économique et financier ont relevé une relance des activités économiques nationales cette année due notamment au secteur hors pétrole.

Selon le comité, « l'économie congolaise sortirait de la récession en 2021 avec un taux de croissance du PIB réel de 0,5% contre -6,2% en 2020 suite à la reprise de l'activité dans le secteur hors pétrole. Cette embellie pourrait être marquée par une poussée de l'inflation dont le taux ressortirait à 2,4% en 2021 contre 1,1% en 2020 ». **Page 3**

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

L'opposition veut s'impliquer dans les préparatifs

Le chef de file de l'opposition a échangé, hier, à Brazzaville avec le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbaka. Au-delà des questions relatives à l'actualité politique nationale, Pascal Tsaty

Mabiala a sollicité l'implication effective de l'opposition dans le processus électoral en cours. « Nous avons échangé sur des questions touchant la vie politique du pays. Il s'est agi notamment de la question des élections qui se tiendront dans six mois. En tant qu'acteurs politiques qui

participent à l'expression des suffrages, nous avons voulu en savoir plus sur le processus électoral en cours. Etant donné que notre devoir à tous, qu'il s'agisse de l'opposition ou de la majorité, est de consolider la paix dans le pays », a indiqué Pascal Tsaty Mabiala. **Page 3**

PROJET LISUNGI

Un nouveau financement en perspective



La ministre des Affaires sociales avec la délégation de la Banque mondiale

Une délégation de la Banque mondiale a échangé avec la ministre chargée des Affaires sociales, Irène Mboukou-Kimbatsa, sur l'éventualité d'un nouveau financement du projet de filets sociaux dénommé « Lisungi ». « Nous sommes satisfaits de ce que le Congo a bien exécuté le projet Lisungi. Et, nous sommes là pour préparer un nouveau financement », a expliqué le chef de la délégation de la Banque mondiale, Erkin Mamadaliev. **Page 5**

COVID-19

Le Congo reçoit un important lot de vaccins Pfizer



Le ministre Gilbert Mokoki recevant le vaccin Pfizer

Le gouvernement américain vient de mettre à la disposition de la République du Congo, dans le cadre de la facilité Covax, 409 000 doses de vaccin Pfizer. Cette dotation vient s'ajouter aux vaccins anti-covid-19 administrés dans le pays, notamment Sinopharm, Sputnik et Johnson & Johnson. A la date du 8 décembre, le Congo comptait plus de 546 708

personnes totalement vaccinées, soit une couverture de 15,92% sur une population cible de près de 3,5 millions. **Page 8**

EDITORIAL

Sécurité

ÉDITORIAL

Sécurité

Ce que nous confirme la terrible crise dans laquelle s'enfoncent les uns après les autres les pays du Sahel-Sahara est bien le fait que seule la coopération dans le domaine sécuritaire, entre les nations d'une même zone géographique, peut permettre le maintien ou la restauration de la paix là où elle se trouve menacée par des forces obscures. Croire, en effet, que des puissances extérieures au continent peuvent protéger les peuples concernés relève de l'utopie comme on l'a constaté en Irak, en Afghanistan et comme on le voit aujourd'hui beaucoup plus près de nous, au Mali, au Burkina Faso, en Centrafrique ou même dans l'Est de notre voisine et notre sœur la République démocratique du Congo.

Si les nations du Bassin du Congo veulent se protéger contre les milices de tout poil qui tentent d'imposer leur loi d'airain dans le but, notamment, d'exploiter leurs très riches ressources naturelles, elles vont donc devoir enfin s'entendre sur l'essentiel qui est de construire un système de défense capable de prévenir les crises, d'anticiper les agressions, de protéger la population et donc de faire régner la sécurité sur toute l'étendue de l'Afrique centrale.

Dans le moment très particulier que nous vivons où les difficultés économiques s'aggravent en raison de l'expansion du coronavirus et de ses différents variants, soutenir un tel projet peut sembler fou ou quelque peu illusoire. Mais en réalité, si l'on réfléchit bien, toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour le concrétiser rapidement car le Bassin du Congo est l'une des régions naturellement les plus riches du globe et ses dirigeants sont, pour la plupart, conscients que la seule façon de le protéger durablement contre les menaces extérieures sera de s'accorder sur l'essentiel qui est la sécurité intérieure de chaque Etat.

Si un Sommet réunissant les dirigeants de l'Afrique centrale dans le but de mettre en place une organisation de défense interne et externe se tenait en 2022 dans l'une ou l'autre des capitales de la région, l'on peut être certain qu'il permettrait de résoudre les problèmes de sécurité présents et à venir. Mais aussi, ce qui n'est pas rien, qu'il achèverait de convaincre les investisseurs publics et privés des cinq continents d'accompagner sans plus tarder tous les peuples du Bassin du Congo dans leur longue marche vers le progrès.

Les Dépêches de Brazzaville

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

Brazzaville et Moscou peaufinent leur stratégie

Séjournant dans la capitale congolaise du 10 au 14 décembre, dans le cadre d'une tournée africaine, l'ambassadeur itinérant, chargé de l'organisation du deuxième sommet Russie-Afrique, Oleg Ozerov, a échangé le 13 décembre avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.



Le Premier ministre s'entretenant avec la délégation russe DR

Les deux personnalités ont, au cours de leurs échanges, discuté des relations diplomatiques entre les deux États mais également du deuxième sommet Russie-Afrique prévu dans un an. Il a été ainsi question de réfléchir à la marche à suivre pouvant mener à des résultats concrets afin d'aboutir à la signature de contrats de partenariat au cours de ces assises.

Accompagné de l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Georguy Tchepik, le chef du secrétariat du Forum de partenariat Russie-Afrique, Oleg Ozerov, a rappelé que le Congo et la Russie ont une vision concordante quant aux relations entre les deux pays. Selon lui, une haute dynamique est en marche concernant le développement économique, le transfert de technologie, l'éducation et d'autres points de coopération.

Outre la réception de la délégation russe, Anatole

Collinet Makosso a présidé la réunion du Comité interministériel et celle des membres du comité interministériel avec les ambassadeurs des pays membres de l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (Cafi), ayant des représentations diplomatiques en République du Congo. La double rencontre a permis d'échanger sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Lettre d'intention et les enjeux stratégiques du partenariat.

Plusieurs ministres ont pris part à cette réunion organisée par visioconférence ainsi que l'ambassadeur de France au Congo, le délégué de l'Union européenne et le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies. L'objectif de ces deux réunions était l'adoption de la résolution 2021-01 portant recommandation sur la mise en œuvre de la Lettre d'intention valant accord de partenariat avec Cafi.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Pascal Tsaty Mabiala veut des élections apaisées

Le chef de file de l'opposition, Pascal Tsaty Mabiala, a été reçu, le 14 décembre, par le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbaka. Les deux personnalités ont débattu essentiellement de la tenue des élections apaisées de 2022.

Dans six mois environ, le corps électoral sera convoqué, dans le cadre des scrutins législatifs et locaux. En tant que chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala a tenu à échanger avec le ministre chargé des élections, en vue de se faire déjà une idée du processus électoral à ce jour.

Au-delà d'une simple rencontre, l'ambition du chef de file de l'opposition est d'œuvrer pour des élections libres et apaisées, capables de promouvoir le climat de paix, de quiétude dans le pays. « Avec le ministre de l'Administration du territoire, nous avons échangé sur des questions touchant la vie politique du pays. Il s'est agi notamment de la question des élections qui se tiendront dans six mois. En tant qu'acteurs politiques qui participent à l'expression des suffrages, nous avons voulu en savoir plus sur le processus électoral en cours. Etant donné que notre devoir à tous, qu'il s'agisse de l'opposition ou de la majorité, est de consolider la paix dans le pays », a indiqué Pascal Tsaty Mabiala.

Le chef de file de l'opposition congolaise a fait savoir que la relation entre l'opposition qu'il incarne et la majorité ne doit pas être conflictuelle. Celle-ci peut se passer dans la différence, certes, a-t-il affirmé, mais par le fait que l'opposition a une vision politique différente de celle de la majorité présidentielle. « Au-delà de tout, qu'il s'agisse de la majorité présidentielle ou de l'opposition, nous avons le devoir de consolider la paix dans le pays, en respectant les droits des uns et des autres. En démocratie, il faut savoir se diviser et non se battre, c'est ce que nous essayons de faire », a conclu Pascal Tsaty Mabiala.

Firmin Oyé

ELECTRICITÉ

Plusieurs maux à l'origine des perturbations du réseau national

Le comité technique des ingénieurs de la société Electrique du Congo (E2C) a présenté, le 13 décembre à Brazzaville, un rapport sur l'état des lieux des installations et équipements du système électrique interconnecté ainsi que des problèmes rencontrés dans l'exploitation et la gestion dudit système.

Réalisé sur instruction du ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, l'état des lieux de vingt-deux postes de haute tension visités indique : l'obsolescence et la défectuosité des réducteurs mesures ; l'avarie des relais de protection, la défectuosité de plusieurs armoires de commande des disjoncteurs, la désuétude des modules de redressement des services auxiliaires de courant continu.

Il est également constaté dans le système électrique national, l'absence des groupes électrogènes de secours dans la quasi-totalité des postes haute tension, l'usure des serveurs Scada, du système d'exploitation Unix, des swiths et BCU puis le dépassement de la durée de vie des équipements actifs de télécommunication.

En matière d'exploitation, soulignons que les trois unités de production hydroélectrique (Moukoulou, Imboulou et Liouesso) accusent les mêmes maux. A cela s'ajoutent l'absence d'une politique soutenue de maintenance et d'exploitation des centrales thermiques de secours ; l'instabilité sur l'ensemble du réseau en régime séparé avec le réseau de la République démocratique du Congo. Par ailleurs, faute de formation adéquate, E2C manque un personnel outillé aux nouvelles technologies.

Approche de solutions

Afin d'améliorer la qualité du service public en réduisant tant soit peu de nombreuses perturbations enregistrées sur le réseau électrique affectant principalement les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, les techniciens d'E2C proposent de réhabiliter la centrale du Djoué afin de disposer d'une centrale autonome à Brazzaville ; procéder à l'expertise des trois centrales aux fins d'élaboration des cahiers de charge des révisions générales ; acquérir des pièces de rechange et l'outillage d'intervention ; mettre à disposition des exploitations les moyens logistiques nécessaires aux interventions afin de minimiser les temps d'interruption de fourniture d'énergie, etc.

Clôture de la réunion, le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, a dit : « Les résultats auxquels vous êtes parvenus montrent à suffisance les besoins financiers énormes à mettre en exergue. Je demande à ce qu'on organise rapidement un conseil d'administration afin que ce programme urgent soit pris en compte dans le budget de l'entreprise, exercice 2022 ».

Lopelle Mboussa Gassia

RELANCE ÉCONOMIQUE

Le taux de croissance du PIB stagne à 0,5% en 2021

L'économie congolaise se remet progressivement de la récession, avec un taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel de 0,5% cette année, contre -6,2% en 2020. La reprise de la croissance est tirée par le secteur hors pétrole, selon la Banque centrale.

Le Comité national économique et financier du Congo (CNEF) s'est réuni le 14 décembre et a noté une relance des activités économiques au troisième trimestre 2021, en glissement annuel, malgré les difficultés du secteur pétrolier. L'économie nationale sortirait de la récession provoquée par la crise économique, financière et sanitaire, a assuré le CNEF, en présence des ministres des Finances, Rigobert Roger Andely, et de l'Économie, Ingrid Olga Ghislaine Ébouka-Babackas.

« La récession semble être derrière nous car, en 2021, le taux de croissance est meilleur. C'est une bonne nouvelle parce que cela veut dire

que si nous accentuons la diversification de notre économie, nous pourrions avoir au Congo une croissance soutenue et suffisamment forte, pour qu'il y ait une redistribution de la richesse », a déclaré la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

Le pays se prépare à entrer en programme avec le Fonds monétaire international (FMI). Le gouvernement congolais entend accélérer les réformes économiques et financières en cours. Pour Ingrid Olga Ghislaine Ébouka-Babackas, le nouveau Plan national de développement 2022-2026 servira de feuille route en vue de la mise

en œuvre des engagements contenus dans l'accord avec le FMI, notamment en matière de diversification économique.

Ajoutons que la reprise annoncée pourrait être marquée par une poussée de l'inflation dont le taux sortirait à 2,4% en 2021, contre 1,1% en 2020. Le système bancaire a enregistré une hausse de 21,9% des crédits bruts à l'économie et une baisse de 18% des créances en souffrance au mois de septembre. Le marché des valeurs du trésor, quant à lui, a affiché un encours de 985,1 milliards à la même période, soit une progression de 100,3%, comparativement à son niveau de septembre 2020.

Fiacre Kombo

PARTENARIAT

Des accords entre le Figa et des incubateurs

Le Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement (Figa) des très petites, petites et moyennes entreprises (PME) et de l'artisanat a signé, le 14 décembre à Brazzaville, en présence de la ministre de tutelle, Jacqueline Lydia Mikolo, des conventions de partenariat avec quatorze incubateurs en vue d'une assistance technique dans l'impulsion des PME et microentreprises.



La représentante d'une structure échangeant le parapheur avec le directeur général du Figa/Adiac

Les structures incubatrices ayant signé les protocoles d'accord avec le Figa sont la chambre de commerce de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso, Dolisie ; le Centre de développement économique et social ; la Société business consulting et logistique ; le cabinet incubateur Africadvice ; la société World services ; la start-up center total EP Congo ; la start-up Kosala ; la plateforme Yékolab ; le Forum des jeunes entreprises du Congo ; le Centre d'appui de développement de la fille mère d'Oyo...

Selon le directeur général du Figa, Arnel Fridelin Mbouloukoué, ces structures d'appui partenaires ont été identifiées et sélectionnées initialement à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Oyo, Owando et Ouesso à l'issue d'un processus d'évaluation conduit par la direction du Figa, avec l'assistance technique de la Belgium Bankers Académie. Ces structures ont bénéficié, dans leurs localités respectives, des séances de formation, d'échanges et d'appropriation des outils et procédures sur les activités de l'impulsion et de l'accompagne-

ment. « Aujourd'hui, le Figa, en partenariat avec l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises (Adpme), est face à ses partenaires d'appui non financiers pour conclure des accords cadres de partenariats relatifs aux deux piliers aussi importants que la garantie, c'est-à-dire l'impulsion et l'accompagnement. Il revient à ces structures de s'engager résolument à promouvoir une offre de services non financière mieux adaptée aux besoins d'accompagnement exprimés par le ministère des PME », a indiqué Arnel Fridelin Mbouloukoué.

Pour la ministre chargée des PME, Jacqueline Lydia Mikolo, les différentes signatures de protocole d'accord qui viennent d'être posées permettront de proposer et de promouvoir une gamme de services conseil destinés aux entrepreneurs et promoteurs de projets. « En acceptant de collaborer avec l'ensemble des structures d'appui, au TP/PME, vous êtes appelés à construire des approches qui vont constituer des

éléments de modèle pour la promotion de l'entrepreneuriat dans notre pays », a-t-elle déclaré.

Le tissu entrepreneurial congolais, qui se structure essentiellement autour des très petites, petites et moyennes entreprises artisanales, demeure particulièrement vulnérable, en dépit du dispositif institutionnel d'appui public existant et d'un embryon de structures privées qui se construit peu à peu. Jacqueline Lydia Mikolo, par la même occasion, a notifié que l'appui au secteur privé en général, à la création et à l'éclosion des PME en particulier, est aujourd'hui un enjeu de société qui non seulement interpelle les pouvoirs publics, mais aussi demande à mobiliser tous les acteurs, dans leur diversité, de la société civile et du secteur privé. « Il est donc nécessaire de définir et de mettre en œuvre des nouvelles dynamiques de partenariats participatifs impliquant l'Etat, le secteur privé en général et le secteur financier en particulier mais aussi la société civile », a-t-elle estimé.

Gloria Imelda Lossele

CONCURRENCE

Le Congo veut se doter d'un cadre juridique

Deux projets de loi sur la concurrence et la protection des consommateurs au Congo ont été enrichis au cours des échanges publics, les 10 et 11 décembre, regroupant les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et les experts locaux.

L'atelier national de validation initié par le ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation a permis aux parties prenantes de plancher sur les contours des deux projets de loi sur la concurrence et la protection du consommateur. Le directeur de cabinet du ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Victor Ngoulou Mpemba, a évoqué la nécessité de doter le Congo d'un cadre juridique capable de permettre aux consommateurs et producteurs de relever les défis en matière de concurrence.

Ces assises visaient à s'assurer que ces projets de textes correspondent aux standards communautaires et internationaux, contribuent à l'amélioration des biens et services mis sur le marché et au renforcement de la compétitivité des affaires du Congo. Plusieurs questions ont fait l'objet de cette séance de travail parmi lesquels les directives communautaires



harmonisant la protection des consommateurs au sein de la Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale, l'état des lieux sur la protection des consommateurs et sur le droit de la concurrence au Congo, le projet de loi sur la protection des consommateurs, le projet de loi sur l'Autorité nationale de la concurrence...

Selon Victor Ngoulou Mpemba, le Congo est parmi les Etats qui ne disposent pas de lois sur la concurrence, ni d'autorité nationale sur la concurrence, ni de loi spécifique sur la protection du consommateur, et encore moins de cadre de concertation sur la protection des consommateurs.

À ce propos, le secrétariat de

Les participants à l'ouverture de l'atelier/Adiac la Zone de libre échange continentale africaine (Zlécaf) a engagé une réflexion relative à l'adoption d'un accord sur la politique continentale sur la concurrence. L'analyse situationnelle faite lors de la deuxième réunion du comité de la politique de la concurrence de la Zlécaf, tenue du 29 novembre au 2 décembre 2021 à Accra,

au Ghana, a relevé les mêmes limites concernant le Congo. « Il est donc nécessaire, nécessité faisant loi, pour notre pays de se doter d'un cadre juridique relatif aux affaires renouvelées, capable de permettre aux consommateurs et producteurs de relever les défis, de disposer des biens et des services de bonne qualité en quantité suffisante et aux prix compétitifs », a-t-il indiqué.

Une initiative soutenue par les défenseurs des consommateurs, à l'instar du Réseau des associations des consommateurs. « Ces deux projets de loi viennent combler un vide juridique en matière de protection du consommateur et de concurrence en République du Congo. Les consommateurs et les entreprises lésées étaient le plus souvent limités à faire prévaloir leurs droits faute de repères juridiques », s'est réjoui Mermans Babounga.

Fiacre Kombo
et **Gloria Imelda Lossele**

CESE

Les conseillers déplorent le déficit alimentaire au Congo

Parmi les sujets qui ont été au centre des débats lors de la deuxième session ordinaire du Conseil économique, social et environnemental (CESE) qui s'est clôturée le 10 décembre à Brazzaville, figure la question du déficit alimentaire chronique qui contraint le Congo à recourir aux importations et aux aides alimentaires.

Les échanges sur le déficit alimentaire ont alimenté les débats au sein de la Commission des affaires économiques avant que les conseillers ne fromulent des recommandations, notamment repenser les stratégies et les politiques agricoles, ainsi que renforcer les chaînes de valeur de certains produits alimentaires.

La gratuité du test PCR réclamée

De son côté, la Commission des affaires sociales, après avoir relevé les impacts de la crise sanitaire sur la population congolaise, a fait le point de la vaccination contre la covid-19. Quatre recommandations ont été faites au bureau exécutif, à savoir améliorer la sensibilisation incitant la population à se faire massivement vacciner ; cibler les personnes les plus à risque ; réaliser les contrôles sanitaires à l'entrée et la sortie de toutes les villes du pays et enfin, rendre gratuit le test PCR.

S'agissant de la Commission des affaires éducatives, culturelles et religieuses, il a été relevé que le folklore, ferment pour le brassage de la population, permet d'éviter la perte de son identité. Il devient donc impérieux de valoriser le folklore congolais pour éviter la perte des valeurs culturelles et culturelles. Pour ce faire, deux recommanda-



tions ont été faites, dont l'affirmation d'une volonté politique sur la promotion du folklore ; l'engagement d'un dialogue entre l'Etat et les acteurs concernés.

Les participants ont aussi émis des recommandations sur la qualité des eaux consommées dans les principales localités du Congo qui proviennent des fleuves et rivières, du réseau de distribution de la Congolaise des eaux (LCDE), des forages du Projet eau pour tous, des sources et puits. En consé-

quence, il s'agit, entre autres, d'accompagner la LCDE afin de lui permettre d'améliorer la qualité de ses services ; de faire élaborer par les ministères techniques concernés la législation sur les normes liées à la qualité des eaux de consommation ; d'intensifier les messages sur l'usage du chlore par la désinfection des eaux de consommation.

Les conseillers ont, enfin, adopté après amendements le Plan d'action 2021-2023 dont l'objectif est d'améliorer les conditions organi-

Emilienne Raoul et les collaborateurs du CESE/DR sationnelles d'une gouvernance efficiente et concertée reposant sur la valorisation des ressources humaines, la communication rationnelle et l'amélioration des conditions de travail. De ce plan d'action seront extraits les programmes d'activités pour les années 2022 et 2023. L'objectif général de ce plan repose sur trois axes : l'amélioration des performances des conseillers et du personnel, des conditions de travail et de la qualité des prestations.

Clôturant les travaux, la présidente du CESE, Emilienne Raoul, a indiqué qu'à propos du plan d'action adopté, il est demandé aux membres de cette institution de produire, dans les six semaines à venir, un programme d'activité de chaque structure qui sera régulièrement évalué. « Dans les mois à venir, le bureau mettra à profit les résolutions qui lui ont été adressées, particulièrement dans l'exécution financière. A ce propos, dans le souci de rendre la gestion financière plus efficace, transparente, le bureau procédera à la digitalisation de notre système comptable. La digitalisation est devenue un procédé naturel d'exploitation des données qui repose sur l'informatique », a souligné Emilienne Raoul.

La présidente du CESE souhaite installer, au sein de cette institution, un webinaire, c'est-à-dire que dans l'avenir, tous les membres du Conseil pourraient participer en virtuel quelle que soit leur localisation. Mais cela nécessite un apprentissage et les membres du Conseil ainsi que leurs collaborateurs seront encouragés à maîtriser l'outil informatique et tous ses dérivés pour une efficacité optimale dans leurs tâches.

Guillaume Ondze

AFFAIRES SOCIALES

Un nouveau financement du projet Lisungi en préparation

Auprès de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, la délégation de la Banque mondiale, conduite par Erkin Mamadaliev, a fait la restitution de sa mission d'une semaine en terre congolaise pour préparer, entre autres, un nouveau financement du projet Lisungi.

Le projet Lisungi, dont la Banque mondiale prépare un nouveau financement, concerne l'aspect de riposte d'urgence à la covid-19. En raison de l'impact de la pandémie à coronavirus sur le revenu des ménages, en effet, le gouvernement avait mis en place des filets de protection sociale en faveur des pauvres et des personnes vulnérables pour juguler les impacts socio-économiques de la pandémie.

Dans ce sens, des milliers de ménages, à travers le pays, ont déjà bénéficié des transferts monétaires d'urgence uniques, des transferts monétaires conditionnels et des transferts monétaires d'activités génératrices de revenus. « Nous sommes satisfaits de ce que le Congo a bien exécuté le projet Lisungi. Et, nous sommes là pour préparer un nouveau financement », a indiqué Erkin Ma-



La ministre des Affaires sociales avec la délégation de la Banque mondiale

madaliev au sortir de l'entrevue avec la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.

Appui des Etats-Unis

Après la délégation de la Banque mondiale, le tour est revenu au nouveau chargé d'Affaires de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Alex Laskaris, d'être reçu par la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa. Les questions liées à la traite des enfants, aux inondations dans la zone septentrionale du pays ont été au menu de l'échange. Le diplomate américain a salué les efforts du Congo en matière de lutte contre le trafic des enfants. Concernant les inondations, Alex Laskaris a fait savoir que les Etats-Unis ont déjà déclenché le mécanisme d'assistance humanitaire envers les personnes sinistrées par l'entremise du Programme alimentaire mondial et Catholic relief services.

Rominique Makaya

GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

La stratégie nationale mise en place

La cérémonie de remise officielle de la Stratégie nationale et du plan d'action et de gestion des risques de catastrophes de la République du Congo a été co-présidée par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo (MEDDBC), Arlette Soudan Nonault, et le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Maleye Diop, le 9 décembre à Brazzaville.

La remise officielle de la Stratégie nationale et du Plan d'action et de gestion des risques de catastrophes de la République du Congo a eu lieu en présence de partenaires nationaux et internationaux. Elle sanctionne l'aboutissement d'un long processus de consultation sur la gestion des risques et catastrophes des parties prenantes nationales. Cette stratégie et le plan d'action y relatif, qui cartographie les risques pesant sur la République du Congo et établit les responsabilités en la matière, définit des axes stratégiques et champs d'intervention visant à réduire la probabilité de catastrophes et des conséquences relatives au moyen d'une vision intégrée.

Dans son élan d'accompagner le gouvernement dans les politiques et stratégies de développement, le bureau du PNUD a conduit l'élaboration des actions nécessaires à la mobilisation des ressources dans la prévention et la gestion des risques et catastrophes dans le pays.

Le Congo a toujours été un modèle dans le respect des engagements internationaux, notamment la préservation de l'environnement et la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable (ODD) 13 qui invite à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, reconnaît le bureau du PNUD au Congo. C'est pourquoi, dans son allocution, son représentant résident, Maleye Diop, a félicité la ministre pour son constant engagement et son leadership dans la coordination de



La ministre posant avec le représentant du PNUD/Adiac

ce processus. Il a salué le gouvernement congolais pour son respect des engagements internationaux en lien avec le cadre d'action Sendai adopté en 2018, au Japon. Indiquant ainsi que l'aboutissement du processus d'élaboration de cette stratégie est un exemple de plus traduisant la qualité des relations entre le PNUD et la République du Congo dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au profit de la population, de la planète et de la prospérité.

La réduction des risques de catastrophe, une question d'ordre transversal

Prenant la parole, la ministre de l'EDDBC a rappelé que chaque jour qui passe, il y a des effets néfastes des catastrophes qui surviennent un peu partout dans le monde. Elle

a indiqué qu'une catastrophe est une rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société, impliquant d'importants impacts et des pertes en vies humaines, matérielles, économiques ou environnementales. Nombre de pays en développement, a-t-elle fait savoir, ne peuvent les surmonter avec leurs seules ressources car ne disposant pas d'outils, de connaissances ni d'instruments nécessaires pour intégrer, dans leurs décisions d'investissement, les impacts potentiels des catastrophes. Ainsi, la gestion des risques de catastrophe apparaît comme le cadre conceptuel des éléments susceptibles d'aider à réduire au minimum la vulnérabilité. Elle permet d'éviter ou de limiter l'impact négatif des aléas pour faciliter l'atteinte des ODD, a-t-elle dit.

Arlette Soudan-Nonault a rappelé que les scientifiques du groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat prédisent avec une grande certitude, dans leur rapport publié en 2021, que les fortes précipitations, l'augmentation des températures et les vents violents continueront à impacter négativement si l'on n'y prend pas garde. Ainsi, la réduction des risques de catastrophes devient une question d'ordre transversal qui relève de plusieurs composantes, notamment politique, technique, participative et de mobilisation des ressources. « Dès lors, elle appelle à la sagesse et aux efforts collectifs d'accroissement de la résilience de nos communautés tant au niveau international qu'à celui des décideurs nationaux, des représentants de la

société civile, des milieux académiques, du secteur privé et des médias », a-t-elle souligné.

Les efforts du Congo à propos ont permis au pays de produire son rapport à mi-parcours de suivi des progrès accomplis pour la mise en œuvre du cadre de Sendai 2015-2030. Certes, la responsabilité première relève du gouvernement et ces efforts ont suscité certainement une attention des partenaires du Congo, que sont la Banque mondiale, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et particulièrement, le PNUD, à travers lequel le Congo mérite le document qui lui permettra de renforcer ses capacités en vue de prévoir, gérer et réduire les risques de catastrophes.

Enfin, la ministre a exprimé sa profonde gratitude à l'endroit du PNUD pour son appui constant. « Je suis convaincue que la mise en œuvre du plan d'action de la Stratégie nationale de gestion des risques de catastrophes permettra au Congo d'être plus aguerri dans la gestion optimale des risques tendant vers une résilience substantielle aux catastrophes », a-t-elle conclu.

La finalisation de ce document stratégique, dont l'élaboration avait été enclenchée en 2020, traduit explicitement la volonté du gouvernement du Congo à gérer les événements climatiques et météorologiques extrêmes à travers un mode de gestion des risques et des catastrophes adapté à sa population.

Bruno Okokana

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Brazzaville abrite un atelier de formation, d'analyse et de classification

L'atelier a été lancé par la ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, en présence du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo.

Après le mot de la responsable du Programme mondial IPC par visio, Amadou Diop, expert sécurité alimentaire (IPC Global support unit), a présenté cette structure. L'IPC, a-t-il dit, est avant tout un processus visant à établir un consensus technique entre parties prenantes, sur la base de données probantes ; une démarche pour consolider un large éventail de preuves afin de classer la gravité et l'ampleur de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et d'en identifier les facteurs déterminants ; une voie pour fournir des connaissances exploitables pour la prise de décisions stratégiques ; une plateforme pour garantir une analyse rigoureuse et neutre.

Prenant la parole à son tour, la représentante du Programme alimentaire mondial (PAM) en République du Congo, Anne-Claire Mouilliez, a indiqué que le Congo subit des phénomènes majeurs liés au changement climatique, qui entraînent une forte baisse du rendement agricole et une hausse des prix. Certaines zones sont particulièrement éloignées des grands bassins de production. L'ensablement et l'érosion endommagent des récoltes, des habitations et entraînent la destruction d'infrastructures.

Anne-Claire Mouilliez, s'adressant également au nom de sa consœur, représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dont elle assure l'intérim, a dit : « Nos deux organisations étant membres du

comité de pilotage de l'initiative mondiale de l'IPC, nous nous réjouissons de cette décision de la République du Congo de se doter de nouvelles capacités d'analyse. Je voudrais, madame la ministre, saisir cette opportunité pour vous remercier de votre engagement et de nous avoir tout naturellement associés à cette démarche qui permettra, à terme, de mieux informer les décideurs dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition en République du Congo. »

La crise climatique, l'un des principaux facteurs de la faim dans le monde

Ouvrant l'atelier, la ministre Arlette Soudan-Nonault a rappelé que la crise climatique est l'un des principaux facteurs de la faim dans le monde. Les événements climatiques, lorsqu'ils sont combinés à d'autres problèmes dans les régions souffrant d'insécurité alimentaire, affectent le fonctionnement des systèmes alimentaires nationaux et mondiaux, exacerbent les inégalités, entraînent des tensions sociales et des déplacements de la population. Et le Congo n'est pas épargné par ces chocs tant sa vulnérabilité socio-économique face au changement climatique est grande.

« Pour rappel, notre partie septentrionale a, à deux reprises au cours de ces dernières années, été touchée par des précipitations et des vents d'une rare



Les participants à l'issue de la cérémonie de lancement de l'atelier/Adiac

violence, qui ont mis à mal les capacités de résilience de la population et des infrastructures. Ces mêmes phénomènes climatiques ont conduit le Premier ministre, chef du gouvernement, à déclarer une catastrophe humanitaire le 29 novembre dernier et cela, conformément aux instructions du premier écologiste du Congo, le président Denis Sassou N'Guesso », a déclaré la ministre.

Les risques sont énormes pour la population qui voit ses champs détruits et ses moyens d'existence menacés. D'où, il faut d'urgence coordonner ses interventions, responsabiliser toutes les parties prenantes et améliorer l'affectation des ressources pour riposter-ensemble face à ces phénomènes. C'est pourquoi, depuis quelques mois, le ministère en charge de l'Environnement a engagé des

consultations bilatérales avec le Programme mondial de l'initiative IPC et ses partenaires techniques afin que la République du Congo rejoigne le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, a indiqué la ministre.

La structure de gouvernance de l'IPC au Congo, au sein de laquelle le partenariat multidisciplinaire est primordial, est à l'échelle nationale gouvernée par un comité de pilotage qu'Arlette Soudan-Nonault a l'honneur de co-présider, en sa qualité de ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, aux côtés d'Anne-Claire Mouilliez, en sa qualité de représentante du PAM au Congo. Ce comité se réunira en février 2022 pour capitaliser sur l'expérience de la formation à l'analyse IPC et définir les orientations stratégiques de l'IPC au Congo.

Les développements techniques de

l'IPC au Congo sont placés sous la responsabilité d'un groupe de travail technique, composé d'experts des différentes structures ministérielles et de leurs services déconcentrés, des agences du Système des Nations unies, des ONG et d'analyses du monde académique et de la recherche. Ce groupe de travail technique, neutre et indépendant, est le véritable socle de mise en œuvre du processus IPC au Congo.

Notons que la formation théorique dont bénéficieront les experts sera suivie d'une mise en pratique dans le cadre d'une analyse pilote. Les activités de formation IPC au Congo sont organisées en trois étapes et poursuivent les objectifs suivants : lancement officiel au niveau national ; formation théorique et pratique ; réunion du comité de pilotage.

Bruno Okokana

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Des jeunes de Poto-Poto s'imprègnent des métiers de l'informatique

La clôture de la deuxième promotion des jeunes du troisième arrondissement de Brazzaville aux métiers de l'informatique, dont la formation a été entièrement supportée par le député de la troisième circonscription de Poto-Poto, Ferréol Gassackys, a eu lieu le 11 décembre.

Le partenariat signé entre, d'une part, le député de Poto-Poto 3 Ferréol Gassackys et, d'autre part, Garcia Joseph Mouanda, promoteur du Centre d'encadrement aux métiers de l'informatique de l'Association pour la valorisation des métiers de l'informatique (CEMI-AVMI), vise la formation des jeunes scolarisés et déscolarisés de Poto-Poto dans différents domaines de l'informatique. La formation des deux promotions a porté sur les domaines de la bureautique et l'infographie. Pour cette deuxième vague, le CEMI-AVMI a reçu vingt-trois jeunes, à savoir sept filles et seize garçons, dont l'âge varie entre 15 et 30 ans. Ce qui prouve à suffisance que ce projet vise essentiellement la couche juvénile de Poto-Poto.

Garcia Joseph Mouanda, promoteur du CEMI-AVMI, a indiqué que, pour les prochaines sessions, la formation sera plus qualifiante avec l'ajout d'une spécialisation,

tel que cela a été fait pour les trois jeunes initiés en infographie. CEMI-AVMI proposera donc les modules suivants pour les prochaines sessions: secrétariat bureautique ; maintenance des ordinateurs et réseau ; infographie ; programmation Web ; gestion informatisée de la caisse, a fait savoir son promoteur.

Au nom de tous les jeunes de cette promotion dite Ferréol-Gassackys, Loïck Gaël Botonga s'est référé du proverbe chinois qui dit : « Mieux vaut apprendre à une personne à pêcher que de lui donner du poisson », indiquant au député qu'en supportant financièrement cette formation pendant trois mois, il vient de mettre en application cet adage.

Pour Loïck Gaël Botonga, la Fonction publique étant saturée et ne pouvant donc embaucher tous les jeunes congolais diplômés, le dé-



puté de la troisième circonscription de Poto-Poto leur a offert une opportunité permettant d'exercer une activité qui non seulement les rendra indépendants mais aussi évoluera avec le temps. « Nous osons croire que nous ne serons pas la dernière promotion car beaucoup de jeunes attendent

former les jeunes qui sollicitaient à avoir une formation en informatique. Nous avons senti un grand enthousiasme de la part des jeunes pour cette formation. C'est encourageant et ça nous motive à faire mieux encore. C'est donc une contribution pour la jeunesse. Il n'est pas besoin pour nous de s'arrêter... », a déclaré le député de Poto-Poto 3.

Il a invité les jeunes de Poto-Poto à se faire vacciner massivement, notamment pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de même qu'ils doivent respecter les mesures barrières, question d'être toujours en bonne santé. « Je ne peux pas passer pieds joints sans vous inciter à aller se vacciner parce qu'il y a ce satané virus qui traîne », a-t-il conclu. Notons que le CEMI-AVMI a pour devise « Informer et former, c'est notre mission ».

B.Ok.

DROITS DE L'HOMME

Les gendarmes de Kinkala actualisent leurs connaissances

Dans le cadre de l'exécution du projet qui Prévenir et agir contre la torture et les arrestations arbitraires ensemble en République du Congo (Pacte), près de trente gendarmes de la communauté urbaine de Kinkala, dans le département du Pool, ont bénéficié, du 11 au 12 décembre, d'un séminaire de renforcement des capacités sur les questions liées au respect des droits de l'homme.



Une vue des participants/DR

Le projet Pacte s'inscrit dans le cadre de la prévention contre la torture et les arrestations arbitraires en République du Congo. Financé par l'Union européenne par le biais des organismes comme l'Observatoire congolais des droits de l'homme, Agir ensemble pour les droits humains et le National endowment for democracy, ce projet est exécuté par l'Association pour la vulgarisation du droit au cœur de la société.

Initialement prévu à Brazzaville, l'atelier de partage d'expérience sur les questions liées au respect des droits de l'homme s'est finalement déroulé à Kinkala. Profitant de la célébration le 10 décembre de la Journée internationale des droits de l'homme, le coordonnateur du projet Pacte, André Mpemba Bouetoumoussa, a saisi l'occasion pour organiser cet atelier dont le thème a été « Le métier de policier et gendarme et le respect des droits hu-

mainS ». C'était, en effet, une manière d'édifier les participants sur la quintessence de la notion de droits de l'homme.

Pour faciliter la compréhension, l'atelier sur le renforcement des capacités sur les questions liées au respect des droits de l'homme a été subdivisé en trois sous-thèmes, à savoir les missions de la gendarmerie et de la police dans le maintien de l'ordre, les enquêtes puis la protection des citoyens contre la torture et les arrestations arbitraires. A la fin, les participants ont reçu gratuitement les conventions internationales et textes nationaux sur les droits de l'homme, en général.

« Cet atelier a connu la participation de près de trente gendarmes. C'était une réussite totale puisque les gendarmes ont posé les questions allant dans le sens de l'exercice de leur métier. Ils ont également fait part des dangers et difficultés qu'ils ren-

contrent sur le terrain, ce qui les pousse parfois à utiliser la force. Nous avons beaucoup échangé car un être humain doit être traité avec respect et dignité », a expliqué André Mpemba Bouetoumoussa.

Il a ajouté que les droits de l'homme sont universels. Le gouvernement ne devra pas mal interpréter les interventions des ONG et association puisque celle-ci abordent cette question pour le bien de tous. Il estime, par ailleurs, que tous les acteurs de la vie sociale sont concernés par ce sujet. « Lorsque les droits de l'homme ne sont pas respectés, cela peut constituer une menace pour la paix ou peut ternir l'image du pays au niveau international », a-t-il précisé.

Dans les prochains jours, les agents de ce projet feront un monitoring dans les lieux de détentions afin de faire une plaidoirie auprès des pouvoirs publics.

Rude Ngoma

L'OCDH notifie des abus dans le conflit homme-éléphant au Congo

Le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Georges Nguila, a averti, le 10 décembre à Brazzaville, sur les cas d'atteinte aux libertés fondamentales dont sont victimes les citoyens congolais vivant dans les villages, à proximité des aires protégées, et compte mener un plaidoyer au niveau des institutions nationales.

L'activiste des droits humains a déploré le fait que les droits économiques ne sont pas respectés, regrettant notamment la dévastation des champs des citoyens par les pachydermes sans aucune contrepartie de l'Etat. « Dans les zones des aires protégées, la vie humaine est en danger à cause de la coexistence des éléphants et des hommes. Les champs sont ravagés par ces animaux et les humains subissent. Doit-on plus protéger les animaux ou les hommes ? Là encore, l'Etat n'a pas apporté de réponse à cette problématique... », a indiqué Georges Nguila.



Le directeur exécutif de l'OCDH

Le directeur exécutif de l'OCDH s'est également lamenté de la durée de la détention préventive dans les postes de police, de la lenteur de l'appareil judiciaire, de la protection sociale des retraités, de la surpopulation carcérale, de la mort de six Congolais dans la localité de Kabosse occasionnée par la société chinoise Cefyd, installée dans le département de la Likouala. « Le cahier des charges n'est pas respecté par la société chinoise. La société civile souffre pour faire le monitoring sur l'ensemble du pays... Mais nous documentons tous les cas pour faire notre plaidoyer afin que justice soit rendue », a indiqué le directeur exécutif de l'OCDH.

En revanche, l'activiste des droits humains s'est félicité de quelques efforts réalisés dont l'incorporation de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans la Constitution. « Oui, la Déclaration universelle des droits de l'homme a été incorporée dans la Constitution du Congo. Il nous appartient donc de pouvoir observer si notre Etat se conforme bien aux dispositions de ce texte. L'Etat a l'obligation de protéger la vie », a-t-il rappelé. L'action de la société civile est reconnue par les citoyens congolais grâce à l'adoption par le Parlement de plusieurs lois, entre autres, relatives à la lutte contre la traite des enfants, la protection des peuples autochtones et la transparence financière au niveau des industries extractives.

Fortuné Ibara

DROITS DE L'ENFANT

Poursuite de la sensibilisation à la prise en charge des enfants de rue

Afin d'atteindre l'objectif fixé par le Samusocial Pointe-Noire, « Zéro violence dans nos familles », « Zéro enfant dans nos rues », le Cadre de concertation des acteurs sur la prise en charge des enfants en situation de rue a pris l'engagement, le 13 décembre, de poursuivre la sensibilisation aux droits de l'enfant, notamment la loi n°4-2010 du 14 Juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo.

L'engagement des acteurs publics et associatifs de poursuivre la sensibilisation aux droits de l'enfant a été pris à l'issue de la conférence de presse sanctionnant les activités organisées par le Samu social Pointe-Noire, dans le cadre de la célébration de la 32e Journée internationale des droits de l'enfant. Ce face-à-face avec la presse a permis aux différents chefs de file du cadre de concertation de faire le bilan des activités menées durant les trois mois de la campagne et d'éclairer les journalistes sur les avancées enregistrées ainsi que les difficultés qui freinent l'application de la loi n°4-2010 du 14 Juin 2010, portant protection de l'enfant en République du Congo, onze ans après son approbation.

A cet effet, Régis Samba, chargé de communication et animateur du Samu social, a fait un rappel sur la campagne de sensibilisation lancée par l'ONG et ses partenaires publics dont le tribunal pour enfants; la direction départementale des Droits humains et des libertés fondamentales et la direction départementale des Affaires sociales, en août dernier.

Il s'agit notamment de la sensibilisation à la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 auprès des agents de la force publique, la sensibilisation à l'impact des violences intrafamiliales dans la vie des enfants et la prévention des arrivées en rue des enfants auprès des chefs de quartier, de zone et chefs de secteur avec l'appui des services sociaux publics dont les circonscriptions

d'actions sociales de Pointe-Noire et de TChiamba Nzassi.

Participant à cette activité, Jocelyn Legac, chargé de projet du Samu social, a informé que le nombre de sortie des enfants dans la rue est passé de cent à deux cents nouveaux cas chaque année. Ce qui interpelle la conscience de tous les acteurs afin de se mettre véritablement dans le combat, précisément celui d'oeuvrer à ce que tous les enfants en rupture accèdent à leur droits. Cette augmentation des cas, a souligné Herera Bissikoumounou, psychologue du Samu, est due aux différents types de violences que subissent les enfants dans les familles. Par ailleurs, plusieurs failles se font signaler au niveau des orphe-

linas sur la prise en charge réelle des enfants. Repondant à cette préoccupation des journalistes, Urbain Paul Koumbali, représentant de la direction départementale des Affaires sociales, a indiqué que le suivi se fait au niveau des centres d'accueil des enfants en rupture. Sa direction travaille actuellement sur cette situation pour trouver des sanctions appropriées.

Intervenant sur les avancées enregistrées dans la mise en application de la loi 4-2010, Jessica Valerie Mamoni Goma, procureur de la République près le tribunal pour enfants, a affirmé que dans la résolution de plusieurs affaires concernant les enfants, la loi Potignon est mise en exergue. Cependant, le directeur départemental

des Droits humains et des libertés fondamentales, Aubin Djondo Kendé, a souligné que les textes d'application suivent pour donner à la loi un caractère obligatoire.

A l'issue des questions et réponses, les acteurs réunis ont pris l'engagement de poursuivre la sensibilisation qui est l'unique moyen le plus efficace pour vulgariser la loi afin d'atteindre les objectifs de « Zéro violence dans nos familles », « Zéro enfant dans nos rues ». Notons que le cadre de concertation des acteurs sur la prise en charge des enfants et jeunes en situation de rue est une activité du projet Samu social et partenaires «Kintuadi samu na bana», financé par l'Union européenne.

Charlem Léa Itoua

COVID-19

Les Etats-Unis offrent au Congo 409 000 doses du vaccin Pfizer

Le lot de vaccin acquis via l'initiative Covax a été réceptionné, le 13 décembre, par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, en présence des représentants des agences du système des Nations unies au Congo. Ce don permettra au pays de renforcer la vaccination contre le coronavirus.

Le lot de vaccin Pfizer est le troisième don que le gouvernement américain fait au Congo, après le premier de 470 400 doses de vaccin Johnson and Johnson, et le deuxième de 168 000 doses offert le 15 novembre dernier.

Ces doses de vaccin permettront au gouvernement congolais de renforcer la campagne de vaccination en cours contre le coronavirus, cette pandémie qui continue de sévir à travers la planète. Réceptionnant le don, le ministre de la Santé et de la Population a témoigné la gratitude du gouvernement à l'endroit des Etats-Unis d'Amérique qui ne cessent de l'accompagner dans la riposte contre cet ennemi planétaire.

« Il n'y a pas de vaccination sans vaccin. Le Congo s'est engagé dans plusieurs initiatives, bilatérales et multilatérales, en vue d'acquiescer des doses de vaccin contre la covid-19, pour renforcer sa campagne de vaccination. C'est à travers la facilité Covax que le gouvernement des Etats-Unis a offert au Congo plusieurs doses de vaccin. Dans le cadre de cette initiative, le Congo a déjà bénéficié de 1 342 000 doses de vaccin à ce jour. Au nom du gouvernement, je remercie les Etats-Unis d'Amérique pour ce don qui vient renforcer la disponibilité



Gilbert Mokoki recevant un échantillon du vaccin Pfizer des mains du chargé d'Affaires de l'ambassade américaine des vaccins covid-19 dans notre pays », a indiqué Gilbert Mokoki. Pour sa part, le chargé d'Affaires de l'ambassade des Etats-Unis a fait savoir qu'en offrant ce lot de vaccin contre le coronavirus, son pays veut soutenir le Congo dans la lutte contre la pandémie de covid-19, comme il le fait toujours pour d'autres maladies infectieuses. « Le virus ne respecte pas les frontières et n'a pas besoin de visa. Par conséquent, si nous agissons ainsi en vertu de notre engagement de longues dates à lutter contre les maladies, telles

que le diplomate américain, Alexis Laskaris.

S'exprimant à l'occasion au nom de toutes les agences du système des Nations unies au Congo, la représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Chantal Umutoni, a rappelé le soutien de son institution au gouvernement congolais dans la lutte contre le coronavirus.

« Depuis le début de la pandémie, le Congo a déjà enregistré 19 117 cas pour 359 décès. Pour prévenir la pandémie, il n'existe que deux alternatives, à savoir le respect des gestes barrières et la vaccination. Pendant cette période sanitaire, l'Unicef, de concert avec les autres partenaires techniques et financiers, appuie le gouvernement dans la mobilisation sociale et la fourniture du logistique pour l'acheminement, le stockage et la distribution des vaccins. Je me réjouis de l'arrivée aujourd'hui du vaccin Pfizer qui vient enrichir la gamme de vaccins contre cette pandémie », a souligné la responsable de l'Unicef au Congo Elle a fait savoir que dans les prochains jours, l'Unicef accompagnera le ministère de la Santé et de la Population dans la formation des gestionnaires de vaccin et de données.

Firmin Oyé

na UBA ba supporters bako ganga

UBA
United Bank for Africa

Jusqu'au 31 Décembre 2021

Epargnez et Gagnez

Avec la promo **UBA Bonana**

Effectuez un dépôt minimum de **250.000 FCFA** dans votre compte épargne et tentez de gagner jusqu'à **500.000 FCFA*** en bons d'achat et pleins d'autres lots.

* Voir règlement sur notre site web

Facebook, Twitter, Instagram, YouTube, LinkedIn icons

UBA CONGO BZV cfcubacongo@ubagroup.com Africa's Global Bank

NÉCROLOGIE

Les familles Etokabeka et Bouka ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances des districts de Mossaka et Tchikapika, le décès de leur frère, père, oncle et grand-père Joseph Etokabeka alias Matelot survenu le 7 décembre 2021 à Bokouélé. Programme des obsèques : Jeudi 16 décembre : Levée de corps à la morgue d'Oyo ; Vendredi, 17 décembre : inhumation au cimetière familial de Bokouélé.



IN MEMORIAM



15 décembre 2020, 15 décembre 2021, il y a 1 an que l'évangéliste Irénée Ludovic Simplicie Nganga de l'église de «Beraca» a été rappelé dans la maison du père Eternel. Les Assemblées chrétiennes (A.C) par son comité de direction, remercient toutes les communautés chrétiennes sœurs, les églises, les serveurs, servantes de Dieu et d'autres personnalités d'avoir partagé leur espérance en celui qui nous rassemble au-delà de la mort. Vous avez prié et vous nous avez soutenus par des paroles et attentions réconfortantes. Puisse le Seigneur vous combler.

SÉCURITÉ MARITIME

Appel à une franche collaboration pour la sécurisation des eaux maritimes et continentales

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a appelé les membres du Comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Aemec) à travailler main dans la main en rendant accessibles et disponibles leurs services techniques afin que l'action de l'Aemec soit féconde.

L'appel à la franche collaboration a été lancé au cours de la session inaugurale du Comité interministériel de l'Aemec ayant permis de faire le point du chemin parcouru dans la mise en place de la réglementation de cette structure et de définir des perspectives sur son opérationnalisation. Le Premier ministre, par ailleurs président dudit Comité, a prescrit au Secrétariat permanent de l'Aemec de se muer en une entité de terrain qui joue pleinement son rôle d'interface aux côtés des départements ministériels concernés et de connaître les divers écueils qui rendent difficiles l'expression et l'exercice de la souveraineté de cette structure.

Pour le chef du gouvernement le Comité interministériel de l'Aemec ne devrait pas être perçu comme un organe superfétatoire, bureaucratique destiné à alourdir la bonne marche de l'activité gouvernementale. Elle devrait plutôt être une opportunité de mieux orienter, conduire et ordonner l'ensemble des activités des administrations publiques et privées pour donner une meilleure réponse aux enjeux économiques, environnementaux et sécuritaires en mer et sur les fleuves. « Le Comité interministériel se doit d'être une structure de proximité, capable d'appréhender en même temps



La remise du rapport d'actions

les aspects de sûreté et sécurité des sociétés industrielles aux larges des côtes congolaises, les difficultés de transport sur les fleuves, la dégradation de la qualité des eaux maritimes et fluviales, les gaz à effet de serre dans les transports et l'industrie au large, l'aménagement des espaces de pêche industrielle et la problématique des frontières maritimes et fluviales », a fait savoir le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

La coordination opérationnelle de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales est confiée au centre des opérations maritimes et fluviales de la Marine nationale (Pointe-Noire, Brazzaville, Ouessou, Mossaka et Impfondo). Lequel

centre assure la collecte des données et des informations de l'environnement maritime et fluvial ainsi que la liaison avec le Centre multinational de coordination de Luanda (zone A). Pour garantir la sûreté et la sécurité de ces installations, le Congo avait mis en place des zones de sécurité, des zones de navigation restreinte et une réglementation ISPS qui interdit notamment à toute personne ou embarcation étrangère aux sites de pénétrer dans le périmètre de 500 m autour de ses installations. Malgré ces mesures d'ordre public, des intrusions à l'intérieur de ce périmètre de sécurité sont régulièrement signalées. Aussi, plusieurs autres actes illicites comme l'immigration clandestine, le trafic de

drogue et de faux médicaments, les dégazages ou déballastages en mer sont source de pollution marine, ont déploré le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et le chef d'état-major de la marine nationale, le capitaine de vaisseau René Nganongo. Un texte réglementaire sur le financement des activités de l'Aemec devrait être proposé à brève échéance. Le principe étant que les bénéficiaires économiques de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales demeurent les principaux soutiens financiers de l'Action. De même, la mise en place d'un cadre de formation et de renforcement des capacités des acteurs au niveau stratégique et opérationnel, avec à très court terme

la création de l'Institut régional des hautes études fluviales et maritimes. Au cours de cette séance de travail, un rapport d'actions à mener a été remis au Premier ministre qui l'a transmis au secrétaire permanent du Comité interministériel de l'Aemec, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Il faut désormais noter que le Congo a élevé la sécurité maritime et fluviale au rang des préoccupations nationales. Il a décidé de mettre en place son propre cadre d'organisation et de coordination de l'Aemec étendu aux eaux continentales, a dit le président du Comité interministériel de l'Aemec, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Rominique Makaya

MINES

Vingt-huit compagnies s'engagent à publier tous leurs contrats ultérieurs

L'International Council on mining and metals (ICMM), organisation regroupant vingt-huit compagnies minières et trente-sept associations nationales et régionales actives dans le secteur, a dévoilé le 9 décembre un nouvel engagement de ses membres pour davantage de transparence dans l'industrie minière.

Les vingt-huit compagnies se sont entendues pour publier tous les contrats miniers ultérieurs au 31 décembre 2020. La transparence dans les contrats miniers est considérée comme l'un des moyens de lutte contre la corruption, l'un des maux dont souffre le secteur minier africain. Depuis le 1er janvier, la publication de ces contrats est une obligation pour tous les pays membres de l'Initiative pour la transparence dans les industries attractives (ITIE)

Ces acteurs, qui représentent environ un tiers de l'industrie mondiale, se sont, en effet, engagés à publier tous les contrats miniers conclus à partir du 1er janvier 2021 dans les diverses juridictions où ils sont présents. Ils sont, par ailleurs, invités à publier également les contrats antérieurs à cette date.

Il faut souligner que cet engagement, déjà obligatoire pour tous les pays membres de l'ITIE depuis le 1er janvier de cette année, est un outil de plus au service de la lutte contre la corruption dans le secteur minier. En rendant les contrats publics, les citoyens des pays miniers peuvent se rendre compte de la contribution réelle des compagnies

à l'économie nationale. « La transparence contractuelle et la transparence fiscale sont deux composantes essentielles d'une industrie minière et métallurgique sûre, équitable et durable, représentant les deux faces d'une même pièce. La première permet aux citoyens de comprendre ce qui aurait dû être payé et la seconde leur permet de voir ce qui a réellement été payé », souligne Rohitesh Dhawan, président directeur général de l'ICMM.

Pour rappel, plusieurs membres de l'ICMM, dont les géants AngloGold Ashanti, Rio Tinto, Newmont, Anglo American, Barrick, Glencore et bien d'autres sont présents dans le secteur minier africain. Sur un continent où la corruption et le pillage des ressources sans une contrepartie suffisante sont les critiques principales qui visent l'industrie. Une telle initiative offre de nouveaux moyens d'action pour la population et ONG. Il reste néanmoins des efforts à fournir, comme la divulgation systématique des véritables propriétaires des compagnies minières.

Josiane Mambou Loukoula

AFRIQUE

Ouverture de la première conférence internationale sur la santé publique

L'Union africaine (UA) et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) organisent, du 14 au 16 décembre, par visioconférence, la première conférence internationale sur la santé publique en Afrique (CPHIA 2021), avec plus de dix mille participants attendus de cent quarante pays du monde entier.

Reportée plusieurs fois à cause de la covid-19, la première conférence internationale sur la santé publique en Afrique vise à créer une plate-forme unique où les chercheurs, décideurs et parties prenantes africaines pourront partager leurs perspectives et leurs résultats de recherche en santé publique, dans la mesure où la crise due à la covid-19 a révélé de profondes inégalités dans l'accès aux soins de santé et aux innovations scientifiques. La conférence à laquelle prennent part plusieurs chefs d'Etat africains entend inaugurer une nouvelle ère de collaboration et d'innovation scientifiques renforcées à travers le continent. Elle connaîtra également la participation active des experts et grandes figures de la santé publique africaine.

La réunion portera sur des thèmes scientifiques axés sur le déploiement du vaccin contre la covid-19, le renforcement des systèmes de santé, tout en tenant compte des leçons tirées de la réponse à cette maladie. Les participants aborderont aussi les dernières recherches et les enseignements tirés de la pandémie, alors que le monde observe l'émergence du variant Omicron. « CPHIA 2021 nous permettra d'inaugurer une nouvelle ère pour la science, le partenariat et l'innovation sur le continent. Nous espérons que cet événement deviendra le principal rassemblement annuel sur la santé en Afrique, où les décideurs politiques, les chercheurs, les militants, les organisations communautaires et bien d'autres se réunissent pour apprendre, relever les défis et tracer ensemble la voie à suivre. Des changements majeurs sont à venir pour la santé sur le conti-

ment, et ce n'est que le début », a déclaré le Pr Senait Fisseha, co-président de CPHIA 2021 et directeur des programmes mondiaux de la Fondation Susan-Thompson-Buffett.

La coprésidente de CPHIA 2021 et vice-chancelière de l'Université de l'équité en santé mondiale, le Pr Agnes Binagwaho, estime que « L'Afrique possède des institutions de recherche les plus sophistiquées et des scientifiques les plus talentueux au monde, qui ont suivi de près la covid-19 et ont partagé rapidement leurs connaissances ». CPHIA 2021 fournira, a-t-elle ajouté, « la plateforme permettant à la fois de souligner leurs incroyables contributions et une collaboration renforcée entre les secteurs afin que nous puissions mieux répondre aux crises sanitaires actuelles et futures et atteindre l'équité en matière de santé ».

Le programme comprendra des présentations d'experts sud-africains de la santé qui ont mené des recherches sur le variant Omicron, notamment le Pr Tulio de Oliveira (directeur du Centre for epidemic response and innovation en Afrique du Sud), le Pr Penny Moore (virologue, Université de Witwatersrand) et le Pr Salim Abdool Karim (directeur du Centre pour le programme de recherche sur le sida en Afrique du Sud).

Dans le cadre de la conférence, près d'une centaine de présentations orales et de posters montreront des recherches sur l'épidémiologie de la covid-19 en Afrique, l'efficacité des mesures de santé publique sur le continent et les dernières avancées en matière de modélisation de la maladie.

Yvette Reine Nzaba

Inauguration de la salle CanalOlympia Alima à OYO

Vivendi a inauguré, le 10 décembre à Oyo, sa troisième salle de cinéma et de spectacles CanalOlympia en République du Congo. La cérémonie s'est tenue en présence du ministre de la Culture et des Arts, M. Dieudonné Moyongo ; du président du Conseil municipal, maire d'Oyo, M. Yoka; de M. Simon Minkowski, directeur général de CanalOlympia; et de nombreuses autres personnalités, qui étaient également présentes à cette occasion.

C'est à Oyo, sur le boulevard du 5-février 1979 que CanalOlympia a choisi de s'installer. La salle diffusera tous les types de films, du monde entier, en sortie mondiale et pour tous les publics : blockbusters, films d'actions, comédies, films d'horreur, films familiaux et dessins animés. La programmation intégrera également des films africains afin d'accompagner et de soutenir la production cinématographique locale.

La salle CanalOlympia d'Oyo ouvrira ses portes au public dès aujourd'hui, vendredi 10 décembre. Pour la semaine d'ouverture, une programmation spéciale avec les plus beaux succès de ces derniers mois et des nouveautés sera proposée à la population. Parmi les grands temps forts de la programmation, le public aura l'occasion de découvrir le dernier film des studios Disney, Encanto : la fantastique famille Madrigal.

Une expérience cinématographique exceptionnelle !

CanalOlympia Alima est dotée des équipements de projection et de sonorisation numériques des plus modernes : écran Scope de 14 mètres, son Dolby 7.1, dans une salle où le confort garantit une expérience cinématographique exceptionnelle. Ouverte du mardi au dimanche, la salle de 300 places ne sera occupée que de moitié eu égard au respect des gestes barrières. Elle proposera 13 séances de cinéma par semaine. Les prix d'ouverture seront de 1500 FCFA pour les adultes, 1000 FCFA pour les enfants de moins de 12 ans et 5 000 FCFA pour les Premières (séances du premier week-end de sortie mondiale). A l'extérieur, une scène permettra également d'accueillir des concerts et des spectacles devant plusieurs milliers de personnes.



La construction de CanalOlympia Alima a été réalisée par une entreprise locale, Cental BTP, qui s'est appuyée sur le modèle de construction des entités déjà opérationnelles.

La programmation, les informations pratiques et toute l'actualité de la salle CanalOlympia Alima sont disponibles sur le site www.canalolympia.com et sur la page Facebook officielle.

Contact presse : Déborah Adjibao - deborah.ajibao@vivendiafrica.com

A propos de CanalOlympia

CanalOlympia est le premier réseau de salles de cinéma et de spectacles en Afrique. Plusieurs dizaines de salles vont être ouvertes afin de répondre aux attentes d'une population toujours plus consommatrice de contenus dans des pays, en Afrique

centrale et de l'ouest, où les infrastructures dédiées au divertissement et à la culture font souvent défaut. Dix-huit salles ont été ouvertes à ce jour : deux à Conakry (Guinée), Yaoundé et Douala (Cameroun), Niamey (Niger), deux à Ouagadougou (Burkina Faso), Dakar (Sénégal), deux à Lomé (Togo), Cotonou (Bénin), Port-Gentil (Gabon), Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo (République du Congo), Antananarivo (Madagascar), Abuja (Nigeria) et à Kigali (Rwanda). Les CanalOlympia s'articulent autour d'une salle de cinéma modulable de 300 places pouvant se transformer, en configuration extérieure, en une scène ouverte accueillant plusieurs milliers de personnes. Les salles sont équipées des dernières technologies en matière de projection et de son. CanalOlympia fait partie de Vivendi Village (groupe Vivendi).



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



MAÏ-NDOMBE

Olpa condamne l'agression d'un journaliste à Inongo

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a condamné, dans un communiqué du 13 décembre, l'agression brutale d'Armand Minimio, journaliste et rédacteur en chef à la radio «Soutien aux appuis et développements multisectoriels» (Sadem), station communautaire émettant à Inongo, chef-lieu de la province de Maï-Ndombe.

L'Olpa a fustigé la montée de l'intolérance politique ciblant les médias dans la province de Maï-Ndobe, ex-Bandundu. « Ceci constitue une atteinte à la liberté de presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme », a fait observer cette structure.

Face à cette énième agression dont sont victimes les professionnels des médias à travers le territoire national, Olpa exhorte les autorités provinciales de Maï-Ndombe à diligenter une enquête pour identifier les auteurs de cette attaque afin qu'ils soient sanctionnés conformément à la loi. L'organisation a, en outre, exigé la restitution du matériel de travail du journaliste.

Le rédacteur en chef de la radio Sadem, indique Olpa, a été agressé le 11 décembre par une bande de jeunes, dénommée « Fourmis rouges », munie d'armes blanches qui a pris d'assaut les installations de ce média. « Ils ont attaqué le journaliste en lui assénant plusieurs coups avant d'emporter son matériel de travail (caméra et deux dictaphones) », a expliqué cette organisation.

L'Olpa a souligné que les auteurs de cette agression accusaient le journaliste de diffuser régulièrement des émissions qui dénoncent la prolifération des bandes des jeunes qui sèment l'insécurité à Inongo, bénéficiant de l'appui des acteurs politiques et sociaux de la province.

A en croire cette organisation, Armand Minimio, acheminé dans un centre de santé pour des soins appropriés, s'en est sorti avec des douleurs atroces au niveau des yeux.

Lucien Dianzenza

COVID-19

La population invitée à appliquer les mesures barrières

Dans son adresse sur l'état de la nation devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès, le 13 décembre, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, est revenu sur plusieurs sujets qui touchent à la vie nationale. Parlant de la santé publique qui fait partie du social de la population, il a profité de l'occasion pour appeler ses compatriotes à appliquer les mesures barrières et à se faire vacciner afin de combattre la pandémie de coronavirus

«Je vous exhorte à continuer d'observer les mesures barrières, car l'apparition successive des nouveaux variants montre que nous n'en avons pas encore fini avec cette pandémie. J'en appelle ainsi à la vigilance de nos services aux frontières d'appliquer rigoureusement les mesures édictées à cet effet», a déclaré le président de la République.

« Dans l'état actuel de connaissance, le vaccin demeure le moyen le plus efficace d'éviter les formes les plus graves de la maladie. Je recommande vivement à la population de se faire vacciner pour se protéger », a insisté le chef de l'Etat. Outre la pandémie de la covid-19, il a aussi mis un accent sur d'autres urgences sanitaires dans le pays. « En plus de la pandémie covid-19 et de l'épidémie de la maladie à virus Ebola, notre pays a été fortement éprouvé par d'autres urgences sanitaires. C'est notamment le cas de l'épidémie de méningite dans la province de la Tshopo et

de celle monkeypoch déclarée récemment au Maniema. Nos équipes sont à pied d'œuvre pour y mettre fin dans le cadre d'une riposte appropriée », a assuré Félix-Antoine Tshisekedi.

Le président de la République a saisi cette occasion pour saluer la compétence des scientifiques congolais qui ont fait rayonner le pays, avec, entre autres, la mise au point du médicament «Eban-ga» dûment certifié sur le plan international pour le traitement de la maladie à virus Ebola.

« Toutes les urgences et catastrophes sanitaires que nous avons connues cette année et même bien avant, nous ont appris une grande leçon; celle de savoir que pour mieux prévenir et riposter, il nous faut absolument construire un système de santé plus solide et plus résilient pour le bénéfice de tous les Congolais. C'est la raison pour laquelle, j'ai fait de la couverture santé universelle une cause nationale en République démocratique du

Congo. Dans les prochains jours, le gouvernement mettra tout en œuvre pour rendre effective cette vision, par ailleurs fortement souhaitée par notre peuple. A cet effet, je vous rappelle que nous disposons d'ores et déjà d'une stratégie nationale en la matière, d'un cadre de pilotage et de coordination ainsi que de tous les instruments de facilitation pour son déploiement sur l'ensemble du territoire national », a souligné le président congolais, sous les applaudissements de la salle. Félix Tshisekedi a fait savoir que « le gouvernement s'apprête à verser au Fonds de solidarité de santé la contribution pour la prise en charge des indigents ainsi que de la part patronale de la contribution des agents de carrière des services publics de l'Etat. Il est temps que la pauvreté et le manque des ressources financières ne constituent plus des barrières à l'accès aux services et aux soins de santé de qualité ».

Blandine Lusimana



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe bat Lupopo à Kinshasa, DCMP domine Renaissance

Le stade des Martyrs de Kinshasa a abrité, le week-end dernier, deux derbys pour le compte de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), d'abord celui de Lubumbashi entre Lupopo et Mazembe délocalisé dans la capitale, ensuite le derby de la patrie entre Daring Club Motema Pembe et Renaissance du Congo.

Le derby de Lubumbashi délocalisé à Kinshasa a finalement tourné à l'avantage du Tout-Puissant Mazembe, vainqueur, le 11 décembre au stade des Martyrs, du FC Saint-Eloi Lupopo, par deux buts à un. Ce match remis de la 7^e journée devrait se jouer lors de la troisième journée à Lubumbashi. Mais la mairie du chef-lieu de la province du Haut-Katanga l'avait suspendu pour des raisons sécuritaires. La Linafoot l'a reprogrammé et délocalisé à Kinshasa. Et le samedi donc, les joueurs de l'entraîneur français Franck Dumas ont ouvert la marque à la 30^e mn par Kevin Mondeko de la tête, reprenant une balle arrêtée de Trésor Mputu Mabi, titularisé pour la première fois depuis le début de la saison. L'attaquant Adam Bossu Nzali a marqué le second but des Corbeaux à la 72^e mn, avant la réduction du score par Dark Kabangu Kadima dans les temps additionnels, sur un centre d'un ancien de Mazembe désormais joueur de Lupopo, Patou Kabangu Mulota. On a noté la présence de Youssouf Mulumbu dans les rangs de Lupopo entraîné par un autre technicien français, Christian Bracconi.



Trésor Mputu, titulaire lors du derby entre Mazembe et Lupopo, le 11 décembre, à Kinshasa

Notons qu'avant cette rencontre, Lupopo s'était imposé face à Don Bosco par un but à zéro. Cette défaite a donc été la première de la saison pour Lupopo. Mazembe conforte sa position de leader du championnat avec 28 points glanés en 10 sorties, s'éloignant de Lupopo, troisième avec 24 points après 11 matches, derrière V.Club qui a 26 points.

Le 12 décembre sur la même aire du stade des Martyrs, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) n'a laissé aucune chance à la Renaissance du Congo dans un derby imanie. Deux buts à zéro a été le score de cette rencontre dominée par les Immaculés. Jimmy Bayindula a ouvert la marque à la 32^e mn, trompant le gardien de but Pululu, et Jean-Marc Makusu Mundele, entré en jeu à la 64^e mn en remplacement de Katy Katulondji, a doublé la mise à la 76^e. DCMP compte 17 points, alors que Renaissance du Congo en a 8. Dans un autre match, l'AC Kuya a été battue par Dauphin Noir de Goma par un but à zéro, grâce à Donatien Tshidibi à la 22^e mn. Kuya compte 10 points et Dauphin Noir est bloqué à 7 points.

Martin Engime

CORRUPTION

1 700 milliards de dollars de paris sportifs illégaux chaque année

A l'aube de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, qui se tient à Sharm El-Sheikh, en Egypte, du 13 au 17 décembre, l'ONUDC vient de dresser un rapport sur la corruption dans les paris sportifs, où 1700 milliards de dollars seraient pariés sur les marchés illicites chaque année.

Jusqu'à 1700 milliards de dollars seraient pariés chaque année sur les marchés illicites, selon le premier rapport mondial sur la corruption dans le sport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), qui a vu la contribution de deux cents experts issus de gouvernements, d'organisations sportives, du secteur privé et du monde universitaire. L'étude appelle à une réponse urgente, unifiée et internationale en vue de lutter contre les malversations et la fraude dans tout le secteur, et révèle une « ampleur, une manifestation et une complexité stupéfiante de la corruption et du crime organisé dans le sport aux niveaux mondial, régional et national ». Les activités de corruption dans le sport existent depuis les Jeux olympiques antiques. Mais le phénomène a connu « une augmentation substantielle » au cours des deux dernières décennies, souligne le rapport.

La fourchette des paris illégaux pourrait être très large compte tenu de la difficulté d'estimer les marchés, notamment pour ce qui concerne les paris pris de manière sauvage dans la rue. La mondialisation, l'afflux massif d'argent, la croissance rapide des paris sportifs légaux et illégaux et les progrès technologiques ont également rendu le sport de plus en plus attrayant pour les

réseaux criminels cherchant à l'exploiter à des fins lucratives. L'avènement d'internet a changé la donne. En se démocratisant, le jeu en ligne a entraîné avec lui le jeu « en dur » qui a également connu une forte croissance. Les opérateurs, dont le nombre a augmenté de façon exponentielle, agissant désormais à travers le monde, ont développé une offre très attractive, portant sur tous les sports et faite de multiples formes de paris. L'étude analyse également le rôle des paris illégaux, la manipulation des compétitions, les abus, la vulnérabilité des grands événements sportifs aux fraudeurs et l'implication du crime organisé, entre autres. Enfin, il met en lumière les initiatives qui peuvent contribuer à résoudre le problème, les questions liées à la détection et au signalement des actes répréhensibles ainsi que la manière dont les cadres juridiques existants peuvent être utilisés pour résoudre le problème. Le rapport appelle au renforcement des cadres juridiques, politiques et institutionnels ; à la mise en œuvre des politiques globales de lutte contre la corruption ; ainsi qu'au renforcement de la coopération et l'échange d'informations entre les organisations sportives, les autorités chargées de la prévention de la criminalité et de la justice pénale et les décideurs politiques.

Noël Ndong

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 2, 14^e journée

Groupe A

Le FC Versailles prend les trois points à Plabennec (2-1). Titulaire en pointe, Christopher Ibayi a égalisé à la 82^e pour son club, mené depuis la 8^e.

L'attaquant de 24 ans, fils de l'ancien international congolais Edmond Ibayi, totalise 7 buts cette saison en N2.

Loris Mouyokolo était aligné en défense centrale lors du carton de la réserve de Lorient face à Romorantin (4-0). La réserve de Caen est tenue en échec par Saint-Malo (0-0). Sans Jason Ngouabi, suspendu après son expulsion la semaine dernière. Daniel Moutala est entré à la 66^e lors de la victoire de Blois sur Rouen (2-1).

Jonathan Nsonde est apparu à la 76^e lors du succès de Vannes à Poissy (1-3).

Malgré les titularisations de Hugo Konongo et Fulgenciy Kimbembé, Saint Pryvé-Saint-Hilaire concède le nul 1-1 face à Vitré. L'attaquant de 22 ans a été suppléé à la 60^e.

Groupe B

La réserve d'Auxerre prend le meilleur sur Schiltigheim (3-2) avec Shurwin Bouékou Mahania titulaire.

Battu à Reims, Sannois-Saint-Gra-

tien concède son onzième revers de la saison. Wil-Cesaire Matimbou, titulaire, a encaissé ses 19^e et 20^e buts de la saison (en 14 matches).

Cédric Odzoumo, averti à la 54^e, et Beauvais sont défaits à domicile par Belfort (0-1).

Groupe C

Sans Thomas Oualembo Mountou, absent du groupe, Saint-Priest est corrigé à Monts Or Azergues (1-5).

Pythocles Bazolo n'a pas fait le court voyage de Fréjus-Saint-Raphaël à Toulon (0-0).

Groupe D

Chamalières prend les trois points face aux voisins du Puy (3-2). Trey Vimalin était titulaire dans les buts. Aligné en pointe, Christopher Bitsamou a inscrit le 3-0 à la 73^e, après avoir été impliqué sur le premier but du FCC.

Juvrel Loumingou a été remplacé par Exaucé Ngassaki à la 83^e lors de la défaite de Tréllissac à Angoulême (0-1).

Yannis M'Bemba était titulaire lors de la défaite de la réserve de Nantes face à Béziers (1-2). Le défenseur central a effectué une grosse bévue à la 5^e, sans conséquence. Davel Mayela, également titulaire, s'est créé une grosse occasion à la 37^e.

Camille Delourme

COUPE DU MONDE DE HANDBALL

Les Congolaises de retour au pays

Au terme de deux semaines de compétition ponctuées de six matches dont cinq défaites et une victoire, les Diables rouges seniors dames de handball ont atterri, le 13 décembre, à Brazzaville, avec un sentiment mitigé de leur parcours à la compétition qui se déroule en Espagne.

Seule équipe africaine restée en lice après l'élimination de l'Angola, du Cameroun et de la Tunisie, le Congo, à travers ses jeunes joueuses, a beaucoup bataillé pour son honneur et celui du continent africain.

Battu d'entrée de jeu, le 2 décembre, par la Corée du Sud (23-37), le Congo a enchaîné une deuxième défaite, 18-33, devant le Danemark. Rangées par le désir de vaincre, les Congolaises ont déversé leur colère sur les Tunisiennes, le 6 du même mois, 33-24.

Cette victoire du Congo qui retrouvait le mondial de handball plus de douze ans après lui a permis de valider son ticket pour le tour principal de la compétition, tout en offrant une place de plus au continent africain lors de la prochaine édition.

Motivées du fait qu'elles découvraient toutes la Coupe du monde, pour la première fois de leur carrière sportive, les Congolaises avaient la rage de doubler les efforts afin de marquer leur passage au tour principal. Malheureusement, les problèmes liés aux primes et surtout aux blessures puis l'indisponibilité de l'une de leur collègue, Joséphine Nkou, ont fait que les joueuses du sélectionneur Younes Tatby ont été



Les Diables rouges du Congo/DR

touchées mentalement et ont lâché prise par la suite. Conséquence, trois défaites en autant de matches dans la phase principale.

Les Congolaises ont, en effet, été dominées par les Allemandes, le 8 décembre, 18-29, avant de s'incliner, à nouveau, face aux handballeuses de

la Hongrie (22-30), le 10 décembre. Le dernier match du Congo, le 12 décembre, n'était que la copie des précédents puisque malgré sa volonté de

soigner son image, n'a pas pu tenir tête face aux Tchèques. Score final, 24-21.

Les joueuses ont déploré les différents problèmes logistiques et financiers qu'elles ont rencontrés durant cette compétition. « Nous avons bien la volonté de jouer et faire mieux mais c'est difficile de jouer sans primes car même nos assurances ne sont pas payées. C'est malheureux cette façon de faire. Au football, les joueurs sont mieux gérés pour des résultats bidon et là, nous nous sacrifions pour recevoir les promesses des autorités », nous a confié une joueuse.

Tout comme le président de la Fédération congolaise de handball, Ayessa Ndinga Yengue, le sélectionneur des Diables rouges, Younes Tatby, a souhaité que toutes les conditions soient réunies lors des prochaines compétitions afin de permettre à cette « nouvelle équipe dynamique et rajeunie » de s'exprimer et de mettre en évidence son savoir-faire, en honorant le drapeau congolais. Notons que la Coupe du monde 2022, la 25^e édition de la compétition, se déroule jusqu'au 19 décembre, en Espagne.

Rude Ngoma

« Nous avons bien la volonté de jouer et faire mieux mais c'est difficile de jouer sans primes car même nos assurances ne sont pas payées. C'est malheureux cette façon de faire. Au football, les joueurs sont mieux gérés pour des résultats bidon et là, nous nous sacrifions pour recevoir les promesses des autorités »

VISITEZ

LE MUSÉE GALERIE
DU BASSIN DU CONGOMusée
du Bassin du Congogalerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

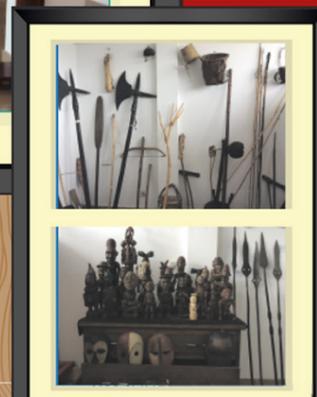
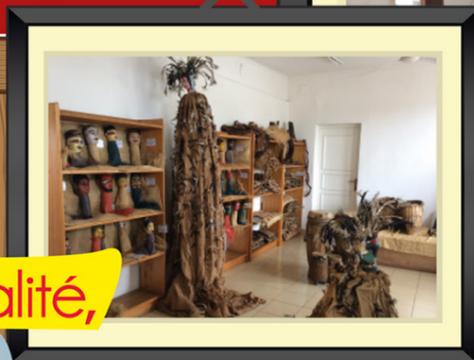
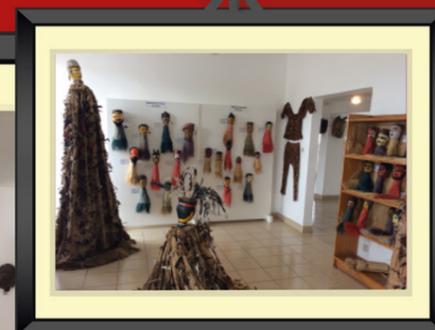
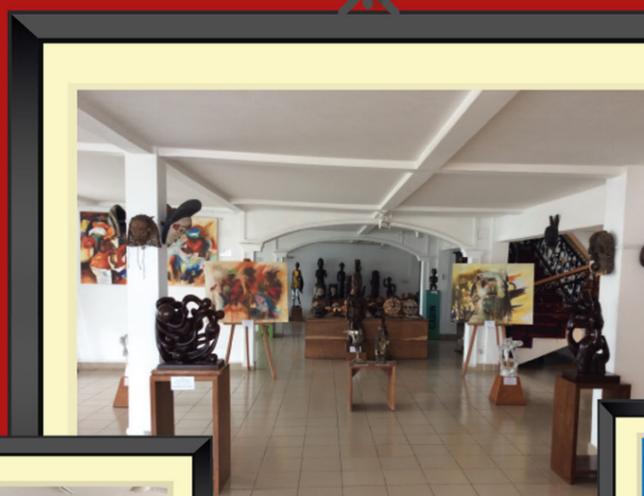
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**
de la Tradition

ENTREPRENEURIAT

Fin de la 2^e session de formation des femmes entrepreneures

Organisée et animée par LEB Congo (Leadership Entrepreneuriat & Business Congo), ONG qui œuvre pour la promotion de l'entrepreneuriat, ladite formation qui a permis de renforcer les capacités de 50 femmes entrepreneures de la place s'est déroulée du 13 novembre au 11 décembre.

L'activité entre dans le cadre du programme de renforcement de compétences entrepreneuriales des femmes. Une initiative de LEB Congo qui se réalise avec le soutien des partenaires comme l'ambassade des Etats-Unis au Congo et le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Il s'agit de donner aux femmes des leviers de leurs actions. Precy Ndongui, président de LEB Congo, a expliqué : « *L'économie informelle congolaise étant aujourd'hui tenue par les femmes à 54 %, la crise économique ayant secoué leurs activités et occasionné diverses difficultés, nous avons décidé de les accompagner à l'entrepreneuriat car hausser le niveau de vie de la femme, c'est hausser le niveau de la société.* »

A travers des ateliers de formation en présentiel ainsi que des sessions de coaching en ligne, les participantes ont appris, entre autres, à transformer leurs idées en projet, concevoir un produit/service innovant, éla-



La 2^e session de formation des femmes entrepreneures DR

borer un projet et se démarquer grâce au marketing de soi. Elles ont pu ainsi, pendant un mois, acquérir les compétences nécessaires pour pouvoir développer leur productivité et devenir des leaders capables de diriger efficacement des équipes.

L'occasion leur a été donnée de présenter leurs produits, le 11 décembre, lors de la clôture de la formation. Une manière de leur donner de la visibilité et aussi de montrer les résultats

de la formation. L'exposition a réuni plusieurs structures qui ont présenté divers produits, notamment Saveurs d'Abam (Infusion de plantes), EVKM et JRKM (Huiles capillaires et corporelles, savons, farine de fécule de patate douce, bouillie de maïs et morenga...), Gari Zoé (Gari amélioré au curcuma), Frant jus (Jus de fruits locaux comme le bissap à la verveine), Akam food (Flocons de manioc appelés mbouata et gari ya munu),

MS Bopeto (Gommage corporel, savon de toilette à l'huile de Nkolo, savon liquide, pâte de savon noir), Top Baby's (Compote de fruits et légumes pour bébé). Il y a eu également la Coopérative sémence de vie (Production et transformation de produits dérivés du manioc) et la Coopérative des jeunes riverains du village de Luvulu, situé dans le Mayombe, dans la sous-préfecture de Kakamoeka (Département du Kouilou), spécialisée

dans la culture de l'ananas et le maraîchage. L'on a aussi noté la présence de Tyane Ikamath (Spécialisée dans la décoration), de l'artiste chanteuse Spiritita Nanda évoluant aussi dans la costumisation qui a présenté les produits (Chaussures en tissu pagne et lunettes) de la marque « Kenzi » de sa structure Spirit'art ainsi que l'artiste plasticienne Florence Mbilampassi, qui a proposé des tableaux de peinture et des sculptures. Cette dernière, qui évolue aussi dans l'agriculture, a confirmé son talent en peignant, pendant la cérémonie de clôture, un tableau (1m x 1m) intitulé « Univers ».

Notons que cette deuxième session de formation des femmes entrepreneures, qui s'est simultanément déroulée à Pointe-Noire et à Brazzaville, intervient après celle de juin-juillet 2021, et que dans la réalisation de ce projet LEB Congo bénéficie aussi de l'appui du centre de formation DGC (où se sont déroulés les ateliers), Bralico (qui a abrité l'exposition) et Franklin Covey.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MUSIQUE

Un album posthume en hommage à Papa Wemba

Un nouvel album enrichit l'héritage du « roi de la rumba congolaise » avec en chanson phare, « Coma », présentée par les promoteurs de la production de Papa Wemba comme étant le dernier titre de sa composition et interprété, pour la circonstance, par son ami Luciana Demingongo.

Ce qui aurait pu être, peut-être, un tube, chanté par lui-même avec le trémolo particulier de sa voix, « la voix du maître », est devenu, depuis le 3 décembre dernier, sur toutes les plateformes de téléchargement légales, une chanson posthume pour lui rendre hommage.

La charge de l'interprétation est revenue à son ami Luciana Demingongo, avec toute l'émotion de sa

ARTS DE SCÈNE

Athaya Mokonzi crève l'écran

Actuellement en tournage pour la saison 3 de la série Lupin, dans l'ombre d'Arsène du réalisateur Omar Sy, l'artiste congolais Athaya Mokonzi ne cesse de faire le buzz sur la toile tant par sa polyvalence que par l'immensité de son talent.

Musicien, comédien, acteur de cinéma, Athaya Mokonzi est un artiste atypique. La particularité de sa voix à la fois rauque, cassée, grave, tonique le distingue de ses condisciples. Et pourtant, personne n'aurait misé sur sa réussite car, pour beaucoup, sa voix était un sérieux handicap dans la carrière des arts de la scène. « *Quand j'étais enfant, j'ai subi beaucoup de railleries et moqueries de mes amis du fait de ma voix jugée trop grave pour un enfant de mon âge. Pour me consoler, ma mère me disait toujours de ne pas m'alarmer, cette voix critiquée aujourd'hui sera une qualité pour toi demain* », se souvient-il.

Ainsi, sans vraiment faire de la musique une fixation, le jeune Athaya Mokonzi écoutait beaucoup les musiciens James Brown, Ray Charles, Jean Jacques Goldmann, Barry White, Marvin Gaye, Otis Redding, Nina Simon, Bob Marley... Les célébrités de l'époque qu'il prenait en exemple et qu'il ne cessait d'interpréter à chaque prestation « *J'ai fait aussi du zouk love alcoolisé, du décalé alcoolisé et j'ai beaucoup interprété aussi les chansons françaises de l'époque et aussi composé mes propres chansons en m'inspirant beaucoup du vécu, du réel. Mais c'est le rock'n roll et le blues qui emportent mes préférences aujourd'hui. A travers ces rythmes, j'exprime mes émotions, puisque je ne chante pas seulement pour plaire mais*



surtout pour toucher les cœurs », a-t-il renchéri.

A côté de la musique, Athaya Mokonzi fait aussi du théâtre en interprétant de nombreux rôles. « *Le théâtre m'est tombé par hasard* », dit-il. Toutefois, ce n'est pas par pur hasard que le metteur en scène et comédien Dieudonné Niangouna a écrit un texte personnalisé pour Athaya, intitulé « Un rêve au-delà », d'où sortira un film tiré de cette oeuvre. Ebloui par le talent d'Athaya, un metteur en scène togolais lui a même confié deux rôles dans une de ses pièces de théâtre. Aujourd'hui, Athaya Mokonzi est en tournage pour la saison 3 de Lupin, dans l'ombre d'Arsène d'Omar Sy, un film culte du diffuseur planétaire Netflix. Une réelle revanche pour Athaya après la fronde soulevée quand le célèbre réalisateur a annoncé qu'il va interpréter le

célèbre personnage. Les ventes et les audiences ont confondu les détracteurs et aussi les xénophobes qui n'accordaient aucune chance à cet acteur sur lequel Omar Sy a cru, convaincu de son talent à l'état pur. Ce fut aussi le cas quand Athaya Mokonzi s'est vu confier le rôle d'Alex Bleach, le rocker torturé dans l'âme et maudit par le talent dans « Vernon Subutex » réalisé par Cathy Verney. L'adaptation du best-seller de Virginie Despentes est une histoire sauvage, crue, féroce et brutale qui reveille certains souvenirs pas toujours reluisants de l'acteur. « *Ce film m'a permis de me libérer de beaucoup de fantômes qui traînaient dans ma tête* », a-t-il avoué. Dans le nouveau Mangas de Golden Sories « Royal Kobra », il prête également sa voix au grand maître et grand méchant de l'histoire: Raver. De sa voix de velours, il fait plusieurs doublages et participe à divers films d'animation. Il caresse toujours l'envie de voir sortir son album qu'il attend depuis un certain temps. Malgré les featuring réalisés avec des Espagnols, Brésiliens, Français, Australiens, Congolais, la sortie de l'opus est toujours différée à cause de ses nombreuses sollicitations. La scène, le cinéma, la chanson..., autant de domaines artistiques qui accaparent Athaya Mokonzi, l'artiste au talent pluriel. « *Si tu ne te fais pas exister, personne ne saura que tu existes* », aime-t-il répéter.

Hervé Brice Mampouya



Selon les promoteurs des œuvres de Papa Wemba, « Coma », extraite de l'album posthume « La voix du maître, hommage à Papa Wemba », est une chanson écrite par Papa Wemba peu avant sa mort. Il avait souhaité la chanter lui-même lors de sa dernière hospitalisation à l'hôpital André-Grégoire à Montreuil, France, en février 2016, juste avant son décès le 24 avril de la même année, au cœur de la nuit abidjanaise, à la suite d'un malaise, à l'âge de 66 ans.

Le fondateur du label « Viva la Musica », en 1977, était connu pour traduire en paroles et musique chaque étape de ses différentes scènes de vie jusqu'à en faire des chansons cultes, de génération en génération.

voix mélancolique. L'arrangement est bien mené par Maïka Munan et Ramazani, bien équilibré, avec une balade en justesse de voix de l'interprète soutenue par une guitare jazz-rumba impeccable et un accompagnement vibrant du sax soprano agréable à l'oreille. La mise en scène du clip illustre la couleur et la sonorité du titre.

Au demeurant, dans son texte, Papa Wemba exhorte sa bien-aimée à ne pas le laisser retomber dans le coma. Le reste de l'album revisite les classiques de l'artiste et l'orchestre Viva la Musica tels que « Tripoli », « Guy Ngombe » ou « Rumba ya Viva ».

Marie Alfred Ngoma

ENTREPREURIAT

Une formation ouverte sur les techniques de soumissions des offres

Les retrouvailles ont eu lieu à Pointe-Noire, en présence de Joseph Kimfoko, directeur de la Promotion à l'esprit d'entreprise à l'Agence de développement de très petites et moyennes entreprises (ADPME), des responsables des entreprises, des fournisseurs et des invités.



Une vue des participants / Adiac

L'atelier se fixe quelques objectifs, notamment favoriser l'appropriation par des entreprises bénéficiaires des outils et des techniques de sollicitation des offres qui seront utilisés dans le cadre de l'opérationnalisation du fonds d'appui aux petites et moyennes entreprises (FADPME) ; appuyer les entreprises bénéficiaires des subventions FADPME dans l'élaboration des premiers dossiers de sollicitation des offres ; informer des entreprises sur les procédures de gestion financière des ressources dédiées à la mise en œuvre de leur plan d'accompagnement budgétisé respectif ; informer les potentiels fournisseurs sur les conditionnalités à remplir pour être éligible comme fournisseurs des biens et ou des travaux dans le cadre de l'opérationnalisation du guichet B du FADPME ; renforcer les capacités des potentiels fournisseurs sur les techniques de soumission des offres ; appuyer la formation des fournisseurs des services et des biens.

Financé à hauteur de 25 millions de dollars américains par la Banque mondiale, le Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité se propose d'améliorer le climat des affaires ainsi que la compétitivité des micro, petites et moyennes entreprises, dans les secteurs cibles le long des corridors Brazzaville-Pointe-Noire et Brazzaville-Ouesso.

Séverin Ibara

FESTIVAL DU MANIOC

La première édition a été tenue

Dénommée « Zandu ya mayaka », la première édition du festival du manioc a eu lieu du 8 au 12 décembre à Pointe-Noire, à la grande satisfaction des organisateurs, partenaires et acteurs de cette filière.



Un stand de la foire

Initié par Edrine Samba, dirigeante de la manioquerie du Congo, une unité de production, de transformation et de commercialisation des dérivés du manioc, le festival avait pour vocation de réunir les acteurs de cette filière autour d'une synergie, afin de leur permettre de travailler ensemble. Le but visé étant d'emmener non seulement les autorités congolaises à valoriser le manioc dans toute sa diversité mais également d'instituer un cadre de rencontres et d'échanges entre les acteurs de la chaîne de production et de transformation du manioc, en vue de promouvoir un dévelop-

pement durable de cette filière. Ce festival a constitué un cadre d'échange mais surtout une opportunité d'affaires entre producteurs, transformateurs et commerçants. Cette première édition a permis de magnifier le manioc dans toutes ses vertus. Pendant près d'une semaine, le public a eu l'occasion de découvrir, à travers les conférences-débats, ateliers de formation et des expositions ventes, les valeurs cardinales du manioc dont la transformation donne beaucoup de dérivés susceptibles d'intégrer la chaîne de valeur de l'économie congolaise. Parmi les produits exposés

à ce festival, on a noté le manioc à fourrer, le manioc à la pâte d'arachide autrement dit Mbala-mpinda, le manioc à la courge, le manioc toasté, la bouillie de manioc dite « Mboita » et autres.

Notons que cette activité s'est déroulée en présence de Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire. Elle a permis aux artisans et petits producteurs formés dans la chaîne de transformation de tubercules de manioc et de la banane en produits dérivés de les exposer à un public beaucoup plus large.

Hugues Prosper Mabonzo

A VENDRE

BRAZZAVILLE - QUARTIER DIATA - AV DU
5 FEVRIER

(AU BORD DU GOUDRON)

VILLA 170 m² AVEC TF-03 CH & 03 SDB-GE

PAS DE TRAVAUX A PREVOIR

PROPRIETE AVEC RIVIERE

26 400 m² avec TF - 110 ml de rivière

aménagée

À 23 km du péage de Nganga Lingolo en
direction de Kinkala + 6 km de piste

RENSEIGNEMENTS :

immobilier.scicaro@yahoo.fr

www.adiac.tv

ADIAC TV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

CEEAC

Les femmes ministres déterminées à consolider la paix

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a participé, le 11 décembre à Brazzaville, à la réunion des ministres en charge de la Promotion de la femme et du genre de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) qui se sont engagées à s'impliquer dans le processus de consolidation de la paix, de stabilisation et dans l'autonomisation économique des femmes.

Les engagements et les recommandations prises lors de la réunion de Brazzaville renforcent les dispositifs de mise en œuvre de la résolution 13/25 sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique centrale.

« Nous sommes déterminés à lutter contre les problèmes auxquels les femmes sont confrontées dans leur vie quotidienne. Les échanges ont été constructifs et fructueux. Ils nous ont permis d'examiner et de valider les documents sectoriels et stratégiques du genre importants qui sont des outils indispensables pour renforcer la mise en œuvre des piliers de la résolution 1325 dans le cadre du développement et de l'appui à l'autonomisation de la femme », a indiqué l'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo, président de la Commission de la CEEAC.

Les assises ont aussi permis aux femmes ministres de suggérer aux Etats la création des centres de prise en charge holistique des victimes de violence fondée sur le genre ; de veiller à rendre effective la participation des femmes de la société civile à toutes les étapes du processus traité dans tous les Etats de la CEEAC, les institutions régionales et internationales.

Sur le plan économique, les femmes ministres de la CEEAC souhaitent que les ressources soient mobilisées pour permettre aux femmes rurales de développer les activités génératrices de revenus, faciliter la réinsertion socio-économique des femmes victimes de violences ayant pour base le genre, accompagner les Etats membres dans la collecte



Photo de famille après l'ouverture de la réunion Adiac

des données de l'appropriation des indicateurs sensibles au genre et de mettre en place un fonds de résilience économique et financier post covid-19 pour les femmes dans le cadre du relèvement dans la sous-région.

Très active sur les questions socio-politiques, les femmes ministres de la CEEAC suggèrent la mise en place d'un observatoire régional de lutte contre les violences fondées sur le genre en Afrique centrale ; accompagner la pleine participation des femmes aux élections et promouvoir leur leadership politique ; renforcer les mécanismes de vulgarisation et de sensibilisation de la résolution 1325 à tous les niveaux : local, national et régional ainsi qu'élaborer une stratégie régionale pour la promotion de la masculinité positive.

« Les conclusions et recommandations pertinentes formulées à cet effet sont, une fois de plus, la preuve de notre engagement et de notre détermination. Elles traduisent à

suffisance notre conviction d'avoir élaboré un Agenda femmes, paix et sécurité en Afrique centrale pour la mise en œuvre du Plan d'action régional de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi que celle des plans connexes et Déclaration de Kinshasa de la Conférence sur la femme, paix et sécurité... », a indiqué Bertille Nefer Ingani, ministre congolaise de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Promouvoir la diplomatie féministe

Ces femmes ministres conseillent aux Etats de s'approprier et domestiquer le Plan mondial d'accélération du Forum génération-égalité de Paris 2021-2026, notamment le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité humanitaire ; accompagner l'entrepreneuriat féminin et celui digital.

Elles préconisent de promouvoir la diplomatie féministe qui est un moyen de plaidoyer pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les enceintes internationales à travers le positionnement des femmes dans toutes les problématiques, à savoir la réduction des inégalités et le développement durable, la paix et la sécurité, la défense et la promotion des droits fondamentaux ainsi que les enjeux climatiques et écologiques.

Les femmes ministres de la CEEAC plaident pour l'ouverture du bureau régional Afrique centrale/ONU Femmes et ont mis en place un réseau des femmes médiatrices et celui des ministres en charge de la Promotion de la femme et du genre.

« Soyons donc des leaders et des acteurs avisés et engagés pour la réalisation effective du Plan d'action de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies afin que l'in-

tégration des préoccupations particulières des femmes et des filles, d'égalité réelle des hommes et des femmes dans les activités de défense, de sécurité et d'aide humanitaire, soit de plus en plus effective », a conclu la ministre congolaise.

Le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a représenté le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de la CEEAC. Il a indiqué que « la contribution des femmes en faveur de la paix et dans la résolution pacifique des conflits dans la sous-région est incontestable et mérite d'être encouragée ».

Signalons que les femmes ministres sont venues des pays de la CEEAC, notamment les deux Congo, l'Angola, le Cameroun, la Centrafrique, Sao Tomé-et-Principe, la Guinée-équatoriale, le Tchad. Le Gabon a participé par vidéo conférence.

Fortuné Ibara

CNOSC

Raymond Ibata s'engage à relever la performance des athlètes congolais

Réélu le 11 décembre pour un nouveau mandat de quatre ans à la tête du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc), Raymond Ibata a promis de multiplier des initiatives pour éviter la baisse de la performance des athlètes nationaux.

« Dans notre pays, cette baisse déjà grave mérite qu'on y pense, avant qu'il ne soit trop tard », a déclaré le président du Cnosc, Raymond Ibata. Il s'est engagé à mettre en place le plan stratégique qui devra conduire au moins un athlète congolais au podium des Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Le président du Cnosc a promis d'agir en partenariat avec le ministère en charge des Sports, de manière à faire adopter la loi portant code du sport.

« Avec le Comité international olympique, nous œuvrerons à créer au Congo, berceau du sport africain, un centre de perfectionnement olympique à Kintélé, en vue d'accueillir des athlètes en quête de camp d'entraînement et dont les nôtres serviront de sparring partners », a-t-il laissé entendre, avant d'ajouter : « Nous



nous organiserons à accueillir, à Kintélé, le siège de la zone 4 de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique ».

Le président du Cnosc a décidé de renforcer l'encadrement des di-

rigeants des ligues dans tous les départements, par des cours spécifiques animés par des chargés de cours que sa structure venait de former. Durant ce mandat qui a commencé, a-t-il insisté, il s'emploiera «

personnellement à concourir à la création de l'espace pour l'entraînement des athlètes congolais sur le site dit terrain Nkéoua qui est la propriété du Cnosc, dans l'arrondissement 2, Bacongo ».

Raymond Ibata réélu Adiac

Notons qu'au cours de cette assemblée générale électorale, tous les anciens membres du bureau ont conservé leur poste, notamment André Blaise Bolle, Mme François Mahoungou et Micheline Okemba, respectivement premier, troisième et quatrième vice-président. Jean Paul Ngaloua est le secrétaire général et Hilaire Toulani Nguuari (trésorier général). Pascal Akouala Goelet, élu deuxième vice-président, est le seul nouveau membre. L'ancien président de la Commission communication et marketing remplace à ce poste François Bakana, décédé. Raymond Ibata, rappelons-le, a dirigé le Cnosc de 1978 à 1988 avant de laisser la place à Jean Claude Nganga (1988-1999). Il redevient président du Cnosc, en 1999, jusqu'à nos jours.

James Golden Eloué